EDITION N° 93
Janvier 2018

Domart sur la Luce

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le mot du Maire

Chères Domedardiennes, Chers Domedardiens, Chères amies, Chers amis,

J'ai le grand plaisir, avec mes adjoints et mon conseil municipal, de vous souhaiter mes meilleurs vœux en ce début d'année 2018.
Il y a un an, mes propos liminaires furent ceux de la compassion aux victimes des attentats terroristes qui avaient si durement touchés la France en 2016.
Aujourd'hui, il m'est moins douloureux d'évoquer cette fin d'année 2017.
Vous exprimez votre bonheur de vivre, pour beaucoup d'entre vous, par votre altruisme, l'engagement associatif, l'attention portée à votre voisin ou à celui que vous croisez sur votre chemin.
Je dis à ceux qui donnent de leur temps :
Que ce mérite, ces mérites, ces dévouements souvent, ces renoncements parfois, auxquels la communauté villageoise doit sa vie et son âme, sont à apprécier à leur juste valeur et doivent être reconnus aussi.
Ainsi, cet appétit à la vie que je viens d'évoquer, fait d'émotions communes, d'évènements heureux à vivre en 2018, nous le partagerons ensemble lors de la cérémonie des Vœux du Maire.
Et pour ne pas faillir à la tradition, qui veut que l'Épiphanie soit l'occasion de « tirer les rois », je vous inviterai, à partager quelques-unes des 30 millions de galettes qui sont consommées en France en ces jours.
Il s'agit là d'une tradition, une tradition qui réunit : familles et amis, collègues. Un moment d'échange et de partage dans la sérénité et l'espoir d'une année que chacun souhaite apaisée et riche en évènements heureux.
Je souhaite avec vous que cette année puisse redonner confiance en l'avenir à chacun d'entre nous et cesse de peser sur nos finances communales.
Une année au cours de laquelle les décisions politiques seront empreintes de « bon sens ».
A DOMART, 2017 aura de nouveau été marqué par d'importants travaux.
Nous avons mis en conformité, l'accessibilité des principaux bâtiments Publics.
La mairie, l'école, la salle des fêtes et l'agence Postale communale multiservice se sont vues dotées de nouveaux équipements : portes et rampes d'accessibilité aux normes.
Il reste cependant beaucoup à faire, deux gros chantiers sont devant nous :
La réfection du chemin du tour de ville et l'assainissement de la mairie et de l'école.
Je regrette vivement que le SISCO ait décidé de mettre en œuvre des bâtiments modulables (de type Algeco) sur Démuin pour un cout de Plus de 30 000 € pour la seule commune de Domart alors que nous avions proposé un aménagement pérenne sur Domart, qui non seulement raccourcissait les temps de transports scolaire mais aussi développait une synergie avec la rénovation des bâtiments de la mairie et de l'école.
Les querelles de clochers et la vision budgétaire à court terme l'ont emporté sur le bien-être de nos chers petits écoliers….
L'intercommunalité semble bien, ici comme ailleurs un vain mot !
L'année 2018 sera l'occasion d'accueillir, une nouvelle postière Mme Broutin, et un nouvel agent d'entretien M. Cousin.
Nous tenons à remercier Vivement Colette Fingar pour son dévouement et lui souhaitons une bonne et heureuse retraite.
Mme Broutin nous illumine déjà de son sourire radieux et M. Cousin à quant à lui pris le manche, nous pouvons ainsi constater le résultat de ses efforts.
Nos remerciements vont aussi, de la part de la municipalité et l'ensemble de la population à notre secrétaire générale, qui tout au long de l'année, au quotidien, veille au bon fonctionnement des services de la commune.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à mes Trois Adjoints : Jacky, Patrick et Yves qui sont tout le temps sur le pont et gèrent au quotidien les mille tracas de la commune ; sans eux rien ne serait possible.

Un grand merci aussi aux conseillers qui ont été très sollicités cette année et que je vais gentiment persécuter dès maintenant afin d'avoir un budget le plus fin possible ….Merci aussi à ceux d'entre eux qui doivent s'éloigner de Domart pour des contraintes professionnelles ou scolaire. Le conseil n'est pas, loin de là, « un long fleuve tranquille ». Sans une équipe, la municipalité n'est rien.

2018 étant déjà pleine de projets, de travail, de joies ; je renouvelle à chacun mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, d'accomplissement personnel et de réussite professionnelle

Frederic Binet

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/
Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : **03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81**
Directeur de Publication : BINET Frederic **Directeur de Rédaction : WALLET Jacky (+ Yves CARON)**

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE.

Mise aux normes de l'accès aux bâtiments Communaux pour les personnes à mobilité réduite et remplacement des portes de garderie et de celle à l'arrière de la Salle des Fêtes (Sécurisation)

Dans le même objectif prochainement:
Implantation de boîtes à lettres près de la Mairie (Normes accessibilité, Ecole et Mairie)

LES TRAVAUX PRÉVUS DANS LA COMMUNE.

VOIRIE

● *Chemin du Tour de Ville*

Des panneaux "sens interdit sauf riverains" seront implantés
Dans les deux sens. (Chemin du tour de ville, rue de l'église et rue Dequirot)
* Un rebouchage des " nids de poules " sur ce chemin sera mis en œuvre en attendant une solution plus satisfaisante pour le bien être de tous.

ÉCOLE ET TERRAIN DE SPORT

● *Chemin d'accès de l'école à la salle des fêtes.*

Dans un soucis de sécurité, les déplacements fréquents des élèves accompagnés de leur maîtresse des salles de classes à la salle des fêtes rue de Berteaucourt, occasionnent la création d'un chemin d'accès interne à l'espace scolaire, celui-ci est à l'étude.

● *Toilettes de l'école*

Aménagement de toilettes règlementaires pour les petits et les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un toilette pour les très petits au plus près de l'espace éducatif.
Une solution provisoire est à l'étude étant donné les difficultés liées aux contraintes environnementales (conformité des installations)

● *Pose des grilles de sécurité*

Pour améliorer la sécurité de nos enfants, la pose de rambardes le long du trottoir rue de Berteaucourt sera réalisée. Ces rambardes sont déjà financées et prêtes à être posées !

● *Fermeture de l'accès au terrain de sport et de loisir*

Suite à de nombreuses dégradations, une grille sera posée à l'entrée de ce lieu de détente.
Les responsables d'associations se verront remettre une clé, et un aménagement d'horaires d'ouvertures pour les habitants de Domart est à l'étude.

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/
Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : **03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81**
Directeur de Publication : BINET Frederic **Directeur de Rédaction : WALLET Jacky (+ Yves CARON)**

ENVIRONNEMENT

● *Assainissement des bâtiments communaux*

Mise aux normes de l'assainissement de l'école, Mairie et logement
Une Etude est en cours. Une fois celle-ci terminée, des devis seront établis pour être étudiés dans le cadre du Budget 2018.

● *Assainissement Non Collectif des Particuliers*

Beaucoup d'entre vous ont entrepris des travaux de mises aux normes notamment les résidents de la rue d'Amiens et ceux de la rue du Pont.
Il subsiste ici et là encore quelques « points noirs » qui devront être régularisés dans l'année qui vient sous peine de se voir rappeler à l'ordre par les autorités compétentes en la matière !
Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à nous en faire part.
Sur ce sujet la création d'un chemin communal pour la mise en conformité de l'assainissement de riverains de la rue d'Amiens a été rendu nécessaire pour que les riverains puissent avoir un accès arrière pour réaliser les travaux de mise aux normes et d'entretien.

● *Point d'apport volontaire du verre*

Pour des problèmes d'accessibilité et de sécurité du camion d'enlèvement du verre usagé, et afin d'en limiter un éloignement trop important, l'emplacement actuel du container qui se trouvait au terrain de sport sera transféré dans le bas de la rue du Pont. (Ce container est, en attendant son transfert, posé à côté de celui existant près du cimetière municipal).

● *Entretien des trottoirs et caniveaux*

RAPPEL : sur l'entretien des trottoirs :

L'entretien des trottoirs et des caniveaux est nécessaire au maintien de la propreté et à sa sécurité.
Il est rappelé que chaque habitant de la commune doit s'assurer du bon état de propreté de sa partie de trottoir et caniveau, sur toute sa largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.
Le conseil municipal remercie la grande majorité de la population qui remplit sa mission de parfait citoyen.
Il reste quelques personnes récalcitrantes ! A celles-ci nous leur demandons de faire ce petit effort citoyen, et de nous faire part de leurs difficultés pour réaliser cette tâche qui représente pour chacun(e) 1 à 2 heures de travail annuel et permettrait à l'employé municipal d'effectuer d'autres taches au service de la collectivité !
Ce nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage (réalisé par arrachage ou binage) et le démoussage des trottoirs.
L'emploi des phytosanitaires (désherbants…) faut-il le rappeler, est interdit sur le domaine public.
En hiver, le déneigement et le salage sont également recommandés.

SPORT ET LOISIRS

Un Domedardien sous les lumières des projecteurs Européens !

Le 27 Aout dernier (!)**, Anthony Horde**, Thibault Coudry et Benjamin Aillaud se classent 4e des championnats d'Europe d'attelage à 4 Chevaux de Göteborg ! Et cela devant près de 40 000 spectateurs !

Non content de cette 4 éme place Internationale, **Anthony** est monté cette fois-ci sur le podium aux Masters de Ligniéres comme en 2016 d'ailleurs !
Belle persévérance de ce passionné de chevaux qui récolte les fruits d'un travail quasi quotidien !
Anthony est désormais une référence en matière de meneur d'attelage !

ILS NOUS ONT QUITTÉS ET ILS SONT ARRIVÉS

Monsieur Loucheron, Madame Arlette Vignon et Madame Marie-Rose Tremeaux nous ont quittés en 2017.
Monsieur Philippe Hordé vient de nous quitter en ce début janvier 2018.

La cigogne est passée à Domart !
HORDE Aron, MARTIN Adrien et SAC-EPEE Thibault.

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/
Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : **03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81**
Directeur de Publication : BINET Frederic **Directeur de Rédaction : WALLET Jacky (+ Yves CARON)**

A partir du 18 Janvier 2018 et jusqu'au 17 Février 2018, se déroulera dans notre commune **le recensement de la population**.
Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin...
Toutes les données fournies sont bien entendu, protégées par la CNIL.
« En application de la loin du 7 juin 1951 (modifiée), et vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, le recensement est reconnu d'intérêt général et de qualité statistique, et y répondre est obligatoire. »
La personne désignée (l'Agent Recenseur) par la commune pour réaliser cette opération est notre secrétaire de Mairie : **Sophie LETOCART**.
Merci de lui réserver un bon accueil, cette opération débutera par un envoi à votre domicile d'un questionnaire qui sera collecté manuellement, mais pour les plus « branchés » d'entre vous, pourra être remplie en ligne sur Internet.
Les informations nécessaires vous seront communiquées en temps et en heure.
Cette opération est sous la responsabilité du 1 er Adjoint : **Jacky WALLET** le coordonnateur communal.

Festivités de fin d'année

Le Noël des Ainés et celui des enfants de la commune se sont déroulés le week-end du **16 et 17 Décembre 2017**. Ils étaient nombreux petits et grands à attendre le Père Noël qui a su se montrer, une fois de plus, généreux, que ce soit pour nos Ainés ou pour les jeunes enfants de la commune ! !

Du changement à l'agence Postale Communale

Colette FINGAR ayant fait valoir ses droits à la retraite (Elle aura tenu le poste de l'Agence Postale depuis sa création en Janvier 2007)…Elle est remplacée par Madame **Caroline BROUTIN** qui habite Belloy sur Somme …Nul doute qu'elle fera le nécessaire pour être à la hauteur de sa devancière

A noter que c'est elle qui s'occupera de l'état des lieux de la Salle des Fêtes lors des différentes locations (épaulée par M.COUSIN l'employé Municipal).
De plus Madame BROUTIN assurera également les taches ménagères de quelques bâtiments communaux (Mairie, Agence Postale et Maison Associative)

Nouvel employé Municipal

Il s'appelle **Peter COUSIN,** il a 43 ans et habite à Rosières en Santerre. Il a le 2 Janvier 2018 remplacé M.RAFFIOT dont le contrat n'a pas été renouvelé.
Il est au service de la commune 5h00 par jour en matinée du Lundi au Vendredi soit 25 Heures/semaine.
Nul doute que ses journées de travail seront bien remplies !

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/
Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : **03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81**
Directeur de Publication : BINET Frederic **Directeur de Rédaction : WALLET Jacky (+ Yves CARON)**